

L'Agence de l'eau et le Forum des marais atlantiques signent une convention de partenariat

Dossier de la rédaction de H2o
October 2019

Le 17 octobre à Orléans, l'Agence de l'eau et le Forum des marais atlantiques ont signé une convention de partenariat 2019-2021. Cette convention traduit la volonté d'une coordination renforcée des acteurs de l'eau et des milieux aquatiques sur le bassin Loire-Bretagne. Elle s'inscrit dans les objectifs du 11^{ème} programme d'amélioration des connaissances sur les zones humides pour ce qui concerne les régions cibles du bassin Loire Bretagne : Bretagne, Pays de la Loire, Nouvelle-Aquitaine. Outre l'amélioration des connaissances, le partenariat devra favoriser le déploiement d'indicateurs de suivi de travaux en milieux humides (BAOMH). Les territoires couverts par la convention de partenariat sont prioritairement les contrats territoriaux des régions cibles du bassin Loire-Bretagne : Bretagne, Pays de la Loire, Nouvelle-Aquitaine. Les actions proposées sur les autres territoires du bassin seront réalisées en synergie notamment avec les Conservatoires d'espaces naturels Centre-Val de Loire et Auvergne.

Agence de l'eau Loire-Bretagne